

**4ème édition du Symposium National de la Réadaptation
Physique au Mali**

**TITRE: RÔLE DES ASSOCIATIONS
PROFESSIONNELLES DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
RÉADAPTATION AU MALI : ANALYSE
CRITIQUE DE L'EXPÉRIENCE DE
L'AKIMA**



PLAN

Introduction

I. Objectif

II. Méthodologie

III. Résultats

IV. Discussion

Conclusion

INTRODUCTION 1/2

Les profonds besoins en réadaptation non satisfaits et l'importance de renforcer nos système de santé pour assurer la réadpataion / Initiative : (“Rehabilitation 2030”) OMS

Lancée en 2017 et avec 10 axes, est un appel à la mobilisation des parties prenantes afin d'intensifier la Readap ,

1/3 personne a un besoin de réadapt

Malheureusement ces besoins en Réadap ne feront que croître

Nos pays ne sont généralement pas équipés pour faire face à cette situation car la réadaptation n'est pas une priorité

INTRODUCTION 2/2

- La **stratégie régionale** l'OMS/AFRO 2025-2035 adoptée pour accélérer cette intégration et renforcer la réadaptation.
- Au moins 60 de nos pays soit doté d'un plan de réadapt et d'un budget octroyé
- Dans ce contexte, l'Association des Kinésithérapeutes du Mali (**AKIMA**) de 1993, **World Physiotherapy** depuis 2019 (120 membres en 2024), constitue un cas pertinent pour documenter le rôle structurant des associations professionnelles de la réadaptation.

Objectif général: la qualité de PEC des utilisateurs.



Mission: promotion /développement de la kiné/réadapt

I.OBJECTIF

- Décrire et analyser de manière critique les contributions, limites et perspectives de l'AKIMA au regard des référentiels internationaux récents (OMS/AFRO, World Physiotherapy).

II.MÉTHODOLOGIE

Analyse documentaire des éléments fournis par l'AKIMA (présentation, activités 2023–2025, difficultés, perspectives) avec codage thématique : fonctions (normes, formation, gouvernance), plaidoyer/partenariats, .

Les constats sont triangulés avec les cadres OMS (Rehab 2030 ; **Package of Interventions for Rehabilitation-2023**) et les profils World Physiotherapy (statut, conditions d'exercice au Mali).

III. RÉSULTATS

Contributions :

- Visite des structures de kinésithérapie
- Elaboration d'un **plan stratégique 2024–2027** ;
- Formations continues (plaidoyer, bilan kiné) ;
- Appui à l'INFSS (la seule école habilitée à former les acteurs de la réadaptation physique ;
- Protocole d'accord avec les partenaires techniques et financiers (CICR; HI...);
- Révision du fichier des membres ;
- Campagne de sensibilisation sur la prévention de la PC et la POPB

IV. RÉSULTATS

Perspectives:

- Les standards nationaux de la rééducation/Réadaptation
- Renforcement de capacité sur le management et le leadership des services de kinésithérapie
- Formations continues ++.

Ces actions s'alignent sur **Rehab 2030** (normes, formation, intégration de services) et la stratégie OMS/AFRO (déploiement à tous les niveaux, financement, développement de la main-d'œuvre).

IV. RÉSULTATS

Limites:

- Faible mobilisation des membres (cotisations/participation),
- Méconnaissance et réticence de certaines administrations vis-à-vis de la profession ,
- Marché de la formation privée hétérogène
- Besoins en formation accrus / acteurs de la réadaptation
- Forte augmentation des besoins en réadaptation des populations/ faible effectif des acteurs

Des enjeux déjà documentés dans la littérature africaine (accès insuffisant aux soins de kinésithérapie, besoins non couverts dans de nombreux pays).

IV.DISCUSSION

L'AKIMA coche les attendus d'une organisation faîtière (formation continue, partenariats, amorce normative). Le **gap** principal est l'**objectivation de l'impact** : indicateurs de membres actifs, couverture des formations, adoption de standards, résultats du plaidoyer (p.ex. reconnaissance et contrôle qualité des écoles privées).

Le momentum politique est favorable (stratégie OMS/AFRO 2025–2035 ; **PIR** de l'OMS pour définir des standards de soins par pathologie et les profils de compétences).

CONCLUSION

L'AKIMA est un **acteur pivot crédible** mais doit franchir un cap d'**institutionnalisation par la preuve** : cadre de résultats, régulation/qualité de la formation initiale et continue, standardisation des pratiques (alignée **PIR 2023**), mobilisation et financement associatif, et consolidation d'alliances avec autorités sanitaires et partenaires techniques et financiers (**CICR, HI**).

RECOMMANDATIONS 1/2

1- Aux autorités sanitaires et administratives:

- Recruter massivement les acteurs afin de couvrir le besoin croissant en réadaptation
- Multiplier et Doter nos structures de réadaptation en matériels et équipements adéquats
- Assurer un approvisionnement continu de nos centres en matières premières et consommables
- Dresser/ proposer un plan de carrière au profit des acteurs de la réadaptation

RECOMMENDATIONS 2/2

2- Aux professionnels de la réadaptation:

- S'inscrire à des programmes de renforcement de capacité (formation continue/ Diplômante)
- S'inscrire et participer aux activités des associations professionnelles de la réadaptation

3- Aux partenaires techniques et financiers:

- Aider les pays africains à mettre en place un plan de réadaptation
- Aider les associations et les structures de réadaptation à être financièrement autonomes

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Moussa DIARRA / Président de l'AKIMA

Master en santé publique communautaire internationale

*Master en kinésithérapie (Spécialités : Rééducation en traumatologie et
Neuro-réhabilitation adulte)*